

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère De L'enseignement Supérieur et De La Recherche Scientifique



Université ABES LAGHROUR-KHENCHELA-
Faculté des lettres et des langues
Département de Français



**Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Académique**

Titre:

***L'insécurité linguistique chez les étudiants
de la première année Fle université ABESS
LAGHROUR KHENCHELA***

Option : sciences du langage

Présenté Par :

Mme : BEDDIAR CHOROUK

dirigé par :

P. HAMBLI ACHOUR

Jury de Soutenance :

Président : BEROUAL KAMEL Université ABES LAGHROUR – KHENCHELA-

Rapporteur : HAMBLI ACHOUR Université ABES LAGHROUR – KHENCHELA-

Examineur : MANSOURI Université ABES LAGHROUR – KHENCHELA-

Année universitaire : 2020/2021

Remerciements

*Avant tout, nous tenons à remercier **DIEU** le Tout Puissant de nous avoir donné la force, le courage, la santé et la patience pour pouvoir accomplir ce travail.*

*Nous remercions chaleureusement, notre directeur de recherche M. **HAMBLI ACHOUR**, pour ses conseils, son encadrement, ses commentaires précieux et sa disponibilité constante. Nous le remercions de nous remotiver dans nos moments de doute et de fatigue.*

Nous remercions aussi, les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail de recherche.

Nous remercions, également, tous ceux et celle qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce mémoire.

DEDICACE

Je dédie ce travail en premier :

l'âme de ma mère

ton départ aux pays des anges généreux n'effacera jamais le souvenir des jours heureux maman, tu as été pour moi la meilleure des mères, une mère en or.

Je t'aime maman

Repose en paix, en ma vie tu restes le plus beau thème, ton amour pour moi, aujourd'hui encore, la joie sème.

je ne t'oublierai jamais

*Encore , avec tout ce que j'ai de sentiments de respect et d'amour, à ma source de tendresse et d'amour, ma chère belle mère « **SAMRA** » et à mon puits de sagesse et mon seul recours, mon cher père « **BACHIR** ». C'est à ces deux chers que je me mets à genoux, c'est à eux que je dis : merci infiniment et je vous aime à la folie. Je prie le bon Dieu de les bénissent et les gardent pour moi jusqu'à la fin. En fin, j'espère qu'ils seront toujours fiers de moi.*

*Et pour mon très cher mari **HAYTHEM** , qui ma toujours encouragé et qui a été compréhensif et patient.*

*A mes plus beaux frère du monde « **LOTFI et AIMAD** ».*

*A Mes précieuses sœurs : « **NABILA , KHITEM , SAMIA et la petite Doria**».*

A Tous mes oncles et tantes.

A Tous mes cousins et cousines.

A Tous mes amies et proches.

A Ma grand mère

A mon grand père

Toutes les personnes que je l'aime et qui m'aiment.

A moi-même

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction Générale

Introduction Générale :

Aujourd'hui la population Algérienne continue d'utiliser le français comme langue de l'expansion coloniale.

Elle occupe une place très importante dans notre société, et ce, dans tous les secteurs : social, économique, éducatif etc., cette langue coexiste de toute évidence avec d'autres langues qu'elles soient institutionnelles ou non institutionnelles.

L'apprentissage d'une langue étrangère offre à l'apprenant la chance de vivre une aventure où la culture, le mode de vie, la civilisation et l'Histoire sont bien présents permettant d'enrichir sa vision du monde.

Le cas de l'Algérie qui représente l'un de pays où le citoyen utilise quotidiennement plus d'une langue et dialecte est particulier.

Il est vrai que les premières années après l'indépendance ont connu l'apogée du français car les algériens étaient francophones, pour la plus part d'entre eux, et utilisaient avec aisance cette langue. Ils pouvaient la manier dans toutes les situations de communication, car elle était la langue de l'enseignement et de la gestion administrative, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

La langue française existe toujours. Le français garde toujours son prestige dans la réalité Algérienne et en particulier dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne.

Le français conserve un rôle privilégié en tant que première langue étrangère. Il occupe une place très importante dans l'éducation, la politique et l'administration. Pour ces raisons, l'enseignement et l'apprentissage du français est obligatoire dans les établissements.

Aujourd'hui, l'objectif principal d'enseigner ou d'apprendre une langue étrangère précisément le cas du français en Algérie est la communication, Malgré qu'il existe un grand nombre des étudiants qui peuvent se débrouiller en français, il reste difficile pour certains d'autres à utiliser aisément cette langue étrangère et ils se sentent mal à l'aise surtout avec des phrases mal formulées et des balbutiements lors de la prise de parole.

Introduction Générale

Par conséquent, ils se trouvent dans une situation de peur. Ce sentiment dont sont victimes les étudiants les empêche de pratiquer cette langue correctement dans les diverses situations de communication, aussi bien de la vie estudiantine que personnelle.

Cette situation résume ce qu'on appelle être en une insécurité linguistique, qui est le fait d'être incapable d'échanger librement avec autrui ou de construire des conversations réussies.

Les objectifs principaux que nous avons fixés à travers cette présente recherche sont comme suit, en premier lieu, chercher les causes qui provoquent ce dégât, puis, nous nous intéressons particulièrement à l'oral et aux obstacles auxquels sont confrontés les étudiants du français langue étrangère dans leurs pratiques orales.

A partir de tout ce qui mentionné plus haut, la problématique centrale de notre étude est :
Est-ce que l'insécurité linguistique deviendra un obstacle au parcours d'apprentissage de ces étudiants ?

Cette problématique centre à susciter de nombreuses questions secondaires qui guident Notre recherche

1. L'insécurité linguistique se manifeste beaucoup à l'oral ou à l'écrit ?
2. Quelles sont les causes de ce phénomène ?

Afin de répondre à notre problématique, Nous proposons les hypothèses suivantes :

.Premièrement les étudiants manqueraient de sécurité en essayant d'utiliser la langue française comme outil de communication, Cette insécurité serait un obstacle majeur dans leur pratique de la langue française.

. Deuxièmement la non maîtrise des règles de base influencerait sur le niveau des étudiants.

. Troisièmes le manque de la pratique de l'oral en dehors de la classe conduit les apprenants à être dans une situation d'insécurité linguistique.

Notre questionnaire est adressé aux étudiants de première année licence FLE.

Ce questionnaire a pour objectif de savoir quelles sont les difficultés et les déficits qui empêchent les apprenants de la première année licence FLE à s'exprimer oralement en

Introduction Générale

français en classe, autrement dit, il a été fait pour collecter des données et des informations de la part des étudiants sur leurs propres gênes. Ce questionnaire est également le moyen de vérifier si les réponses obtenues valident ou infirment notre hypothèse de départ.

Pour aboutir à notre propos nous avons opté un plan présenté dans 3 chapitres subdivisés en deux volets : le premier est d'ordre théoriques et le deuxième est d'ordre pratique :

*La première partie comporte deux chapitres, le premier sera pour la situation linguistique en Algérie, alors que le deuxième portera sur l'insécurité linguistique.

Le deuxième volet sera réservé à la partie pratique. Nous y présenterons l'enquête par questionnaire, le corpus et le public concerné par notre enquête. Enfin nous procéderons à l'analyse des résultats obtenus.

La présente étude n'as pas la présentation d'être exhaustive. Néanmoins, elle ouvre la Voie à la poursuite des recherches et à l'élargissement du sujet, s'il ne se considère pas comme Le premier arrêt devant cette voie :

. Dans d'autres conditions (le confinement) le questionnaire se fait face à face pour bien détecté l'insécurité linguistique au niveau de l'oral.

**CHAPITRE I:
LA SITUATION
LINGUISTIQUE
EN ALGÉRIE**

1. La situation sociolinguistique en Algérie

L'Algérie fait partie des nations connues par leur richesse linguistique, car plusieurs langues sont utilisées par la population algérienne, soit à l'oral ou à l'écrit. Ces différentes langues sont divisées selon leur utilisation.

Les langues parlées aujourd'hui dans les pratiques langagières quotidiennes en Algérie sont l'arabe dit dialectal, le berbère et le français, soit directement, soit par influence sur les deux précédentes.

Cette diversité linguistique ne va pas sans complications : *«La situation linguistique en Algérie reflète toutes les fractures qui aujourd'hui ébranlent la société. Les langues en usage, arabe, français et berbère, dont la coprésence trouve son origine dans l'histoire même du Maghreb, sont traversées par une crise profonde, de même que le multilinguisme et la diglossie. Depuis l'indépendance du pays, et malgré les progrès quantitatifs de la scolarisation, la qualité de l'arabisation et de la francisation s'est dégradée. L'écrasement des langues populaires, arabe dialectal et berbère, prive la société d'importants outils linguistiques. On peut dire que le conflit linguistique est général, opposant, pour des raisons diverses, les langues en usage.»* (Saadi, D., 1995, p. 129)

Abdenour Arezki confirme que la politique linguistique a engendré une situation de crise au niveau de la sociolinguistique en Algérie, suite à l'application de l'arabisation, qui est considérée comme un fondamental religieux (la langue du Coran).

Cette orientation politique qui caractérise la mise en place des premières Institutions a engendré infailliblement une situation de crise, et l'Etat s'est révélé vulnérable face aux fondamentalistes religieux qui, au nom de cette double légitimité Historique et constitutionnelle, réclament l'application des préceptes de l'islam (le retour à la charia) et l'instauration d'un Etat islamique ! Le référent religieux est devenu et Demeure encore une constante de tous les régimes qui se sont succédé en Algérie. Cette position trouve en partie son explication dans l'histoire même de l'Algérie. Tout s'est joué semble-t-il autour du concept de nation, c'est-à-dire autour de la nécessité devant laquelle se sont trouvés les Algériens d'affirmer leur existence en tant qu'Etat souverain face à un occupant qui a oeuvré à la liquidation de l'identité et des langues autochtones. La langue arabe avait une graphie et une riche littérature et pourtant l'Etat colonial n'a ménagé aucun effort pour anéantir et

détruire les structures scolaires existantes. La Langue française est décrétée comme seule langue officielle à l'exclusion de toute autre.» (Arezki, A., 1994, p 1)

En définitive, ce qui est à remarquer, c'est avant tout la présence de plusieurs langues dans un même contexte. Nous pourrions dire que l'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme social où plusieurs langues cohabitent et sont en concurrence perpétuelle : « C'est un bilinguisme non stable dans la mesure où l'une vise à supplanter l'autre.» (Dourari, A., 2003, P16)

Il faut noter également que cette nation a connu plusieurs changements. Officiellement l'Algérie est devenue un pays plurilingue où l'arabe institutionnel est la première langue officielle, et le « tamazigh »¹ reconnue comme langue nationale depuis 2002.

2. La situation linguistique en Algérie :

La situation linguistique de l'Algérie aujourd'hui peut être qualifiée de complexe. Différentes langues cohabitent dans le paysage sociolinguistique Algérien afin de satisfaire les différents locuteurs. Une grande diversité linguistique est en présence : l'arabe dialectal parlé par la majorité des Algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, langue des médias ;

Le berbère (tamazight) avec ses différentes formes régionale ; enfin le français, héritage colonial en présence dans le parler algérien et première langue étrangère apprise à l'école dès la deuxième année (à partir de l'année 2005). Les différentes invasions et conquêtes que l'Algérie a embrassées ont engendré la coexistence de plusieurs codes linguistiques à côté du berbère, langue de la communauté. Cela justifie l'existence de deux groupes importants, les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés à travers l'histoire sans négliger la présence de la langue française. Ce qui nous mène à dire que le pays se caractérise par une situation de plurilinguisme sociale : arabe classique / la langue française / les délectes berbères.

3. Le statut des langues en Algérie

3.1 Le statut de l'arabe classique :

Selon CHACHOU.I l'arabe institutionnel : «est aussi dit (littéraire), (moderne), (littéral), (standard), (coranique), (classique) et (scolaire) occupe le statut nationale et

officielle de la république Algérienne». (2015 : 71). C'est-à-dire, l'arabe classique a un statut de langue nationale officielle.

D'après ZABOOT.T :«cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien est en quelque sorte le ciment de national, aussi son espace d'utilisation s'élargit sans cesse et s'ouvre sur multiples domaines, tels que l'informatique, l'enseignement des matières scientifiques, univers autrefois réservé exclusivement à la langue française» cité par (HARBI, 2011 : 20). Autrement dit, l'Etat algérien a planifié l'arabe classique pour généraliser son utilisation dans toutes les institutions et dans la communication quotidienne des Algériens.

3.2L'arabe dialectal :

Dans la réalité sociale l'arabe dialectal est le vecteur de la communication par la plus part des locuteurs algériens, l'arabe algérien est considéré par les linguistes comme étant : «la langue imposée par la force dynamique sociale historique comme langue commune des Algériens» (CHACHOU, 2015: 99).

A l'inverse, le pouvoir politique a dévalorisé cette variété car, elle se caractérise par une diversité syntaxique, phonétique et morphosyntaxique unique. Ainsi elle est indissociable de la langue institutionnelle, c'est la raison par laquelle l'arabe dialectal n'a aucun statut juridique.

D'après CHIBANE.R : «malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (théâtre et lachanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni denormalisation» cité par (HARBI, 2011 : 21). Cela explique que l'arabe dialectal est ni planifié, ni codifié, ainsi son usage est réservé à l'oral uniquement.

3.3Français :

Le français a été considéré comme étant une langue officielle pendant la période de colonisation française en Algérie, après l'indépendance du pays en 1962, CHACHOU.I affirme que «l'arabe institutionnel a été substitué au français, une décision qu'il a fallu appliquer en procédant à la promulgation de décrets et detextes de lois visant à généraliser l'emploi de la langue arabe à tous les secteurs de la vie économique et politique» (2015: 110).

Chapitre I : la situation sociolinguistique en Algérie

En ce sens, le pouvoir algérien a changé le statut de la langue française dans le but de l'arabisation (imposé la langue arabe comme seule langue officielle), c'est-à-dire l'Algérie ne reconnaît pas le français comme langue officielle.

Par ailleurs, ZABOOT.T explique davantage le changement statutaire de la langue française, il affirme que: «la langue française a connu un changement d'ordre statutaire de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée» cité par (HARBI,2011 : 22).

En effet, la langue française était imposée par l'Etat colonial comme seule langue officielle et légitime en Algérie dans toutes les institutions, à partir 1962 le pouvoir Algérien a considéré la langue française comme une langue étrangère mais, l'usage de cette langue reste cependant dans différents domaines, ainsi beaucoup de locuteurs Algériens utilisent cette langue dans leur vie quotidienne.

CHAPITRE II
SÉCURITÉ/INSÉCURITÉ
LINGUISTIQUE.

1 développement théorique de l'insécurité linguistique :

La notion d'insécurité linguistique apparaît pour la première fois en 1966 dans les travaux de LABOV.W sur la stratification social des variables linguistiques, selon lui : « les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence les formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante» cité par (BOYER, 2001: 38). Cela veut dire que l'insécurité linguistique est plus fréquent chez la classe dominée car, ils croient que l'usage de la classe dominante est le plus correcte et plus formel, ainsi ils estiment que certains prononciation comme marque de prestige.

Quelques années plus tard, en 1982, BOURDIEU.P propose dans son ouvrage célèbre «*ce que parler veut dire*» une analyse de l'économie des échanges linguistiques, il a évoqué la notion de« *pouvoir symbolique*» qui signifie domination, c'est à dire le rapport sociale dominant/ dominé existant entre les variétés de langues et de personnes qui les utilisent. Selon lui «*en refusant le fait de la légitimité, par une relativisation arbitraire de l'usage dominant, qui est socialement reconnu comme légitime, et pas seulement par les dominants*» (1982: 39). Cela explique que la langue dominante est considérée comme la norme non pas seulement par la classe dominante mais également par la classe dominée. Ainsi il dit : « *on comprend ainsi que, comme les sociolinguistes l'ont souvent observé, les femmes soient plus promptes à adopter la langue légitime(ou la prononciation légitime : du fait qu'elles sont vouées à la docilité à l'égard des usages dominants*» (1982: 35). C'est-à-dire le sentiment d'insécurité linguistique est plus fréquent chez les femmes car, elles estiment que la langue dominante est plus formelle. A partir ces points de vue, nous pourrons dire que la langue reconnue comme légitime est celle d'une classe dominante.

D'après FRANCARD.M : «*les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant [...]. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratique linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité*» cité par (MOREAU, 1997: 172).

Autrement dit, l'état de l'insécurité linguistique se manifeste lorsque les locuteurs se prennent conscience de la distance qui existe entre leur langue et la langue légitime, alors que

la sécurité linguistique se réalise selon deux points de vues : soit les locuteurs estiment que leurs pratiques linguistiques comme la norme, soit parce qu'ils ignorent la distance qui les éloigne de cette légitimité.

Par la suite CALVET.L-J a défini le couple sécurité/ insécurité comme suit : *«on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociale variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leurs façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y'a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et en tête un autre modèle plus prestigieuse mais, qu'ils ne pratiquent pas»* (1993: 47).

C'est-à-dire il y'a une sécurité linguistique lorsque un locuteur considère sa prononciation comme correcte, alors que il y'a une insécurité linguistique lorsque un locuteur valorise la langue de l'autre et la considère comme une marque de prestige que la forme qu'il utilise réellement.

2 Définition de l'insécurité linguistique :

L'insécurité linguistique se caractérise par l'absence d'un sentiment de confort linguistique chez le locuteur. Pour J. Darbelnet (1970 : 117), *« l'insécurité linguistique, c'est le flottement, l'hésitation entre un mode d'expression et un autre »*. Le doute quant à l'emploi de telle ou telle forme, la crainte de tomber dans un usage considéré comme fautif fait naître chez le locuteur une prise de conscience d'une distance existant entre ses pratiques langagières et celles préconisées par la langue considérée comme prestigieuse et légitime.

Plusieurs auteurs ont insisté sur ces aspects. Pour GudrunLedegen (2000 : 53), *« l'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime »*. Pour Philippe Blanchet et ses collègues (2014 : 293), *«c'est la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre ce qu'ils parlent et une langue (ou variété de langue) légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme "pure" (supposée sans interférences avec un autre idiome non légitime), ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire »*.

Des différentes définitions citées, une notion émerge : celle de la norme (au singulier), énonçant les règles du « *bon usage* », du « *bien parler* » et s'imposant au locuteur. Cette norme est généralement détenue et défendue par la classe dirigeante et transmise par l'École.

La norme comporte un caractère coercitif et peut perturber le locuteur en induisant chez lui une hésitation quant aux formes qu'il doit utiliser. Pourtant, il existe des locuteurs qui ne paraissent pas affectés par « *la norme* » et qui se meuvent aisément dans une sorte de sécurité linguistique. À ce sujet, Louis-Jean Calvet (1993 : 47) note qu'« *on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. À l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* ».

Ces deux notions sont ainsi inter-reliées et les taux de sécurité/insécurité peuvent être mesurés grâce à des tests comme ceux menés par William Labov (1972). Si la sécurité linguistique se présente comme l'application d'une norme prestigieuse, reconnue singulièrement par son unicité et son caractère hautement codifié, on peut se demander si l'insécurité linguistique se présente comme une et unique ou bien si elle est diverse et peut être catégorisée en types distincts.

3 Les types de l'insécurité linguistique

L'insécurité linguistique est un phénomène complexe, c'est pourquoi de nombreux sociolinguistes ont fait des recherches autour de cette problématique où ils ont arrivé d'établir une composition de différentes typologies.

Louis-jean Calvet a décrit trois types différents d'insécurité linguistique qui peuvent apparaître séparément ou ensemble :

3.1 Insécurité formelle :

Ce type d'insécurité correspond lorsque le locuteur considère que sa propre production linguistique comme non-conforme à la norme.

3.2 Insécurité identitaire :

Résulte de ce que la langue ou variété pratiquée par le locuteur ne correspond pas à la communauté linguistique à laquelle il appartient ou à celle qu'il désire intégrer.

3.3 Insécurité statutaire :

C'est le cas lorsque le locuteur sent que sa langue n'a aucun sens, c'est la raison pour laquelle il est obligé d'utiliser une langue différente de sa langue maternelle.

Didier de Robillard, dans son point de vue, l'insécurité linguistique est segmentée à deux types essentiels : insécurité directe et informée et insécurité indirecte et aveugle.

3.4 Insécurité directe et informée :

Ce type d'insécurité se manifeste lorsque le locuteur pense que sa connaissance de la langue qu'il parle n'est pas correcte et pas adéquate avec la règle, d'autre vision le locuteur fait l'autoévaluation à son production langagière.

3.5 Insécurité indirecte et aveugle :

L'insécurité linguistique est dite indirecte et aveugle lorsque le locuteur adopte sur les jugements de l'interlocuteur pour évaluer sa production et ne s'appuie pas à son autoévaluation car il pense que l'autre locuteur est plus compétent que lui.

4 Les causes de l'insécurité linguistique :

Les représentations linguistiques étaient considérées pendant longtemps comme la principale cause de l'insécurité linguistique. L'école variationniste, dont Labov en est le précurseur avait basé son étude sur la stratification sociale des variables linguistiques (l'âge, sexe ...) FRANCARD montre l'effet que peuvent exercer les représentations sur le locuteur d'une langue donnée. L'image négative que le locuteur se construit de sa langue est à l'origine du sentiment d'insécurité linguistique.

Pour J-L. CALVET, les représentations est la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comme ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment situent leurs langues par rapport aux autres langues. (CALVET, 1999.185).

Ce même auteur souligne que ces représentations déterminent :

- Des jugements sur les langues et la façon de les parler
- Des attitudes face aux langues, aux accents.
- Des conduites linguistiques tendant à mettre la langue du locuteur en accord avec ses jugements et ses attitudes.

Les représentations des langues surgissent d'une part, par les comportements langagiers des locuteurs (par le choix de la langue à apprendre au lieu de l'autre où Par l'usage de telle ou telle langue dans une situation plurilingue, etc.). Et à travers leurs discours épi linguistique. D'autre part ce dernier est porteur d'images que les locuteurs font de certaines langues par rapport à leurs statuts et leurs usages.

En effet l'analyse des représentations était prise comme point central dans l'étude du phénomène d'insécurité linguistique.

5 Les signes de l'insécurité :

5.1 L'échec de prendre la parole :

Lors de toute rencontre avec l'Autre, apparaît chez les locuteurs une peur, hésitation, ils seront confrontés à une langue qui leur échappe. Cette langue engendre dans la plupart des cas à l'échec de prendre la parole. Cette situation est forcément liée à un manque de bagage linguistique (vocabulaire), aussi à des connaissances culturelles.

BOURDIEU aborde cette situation au moment où l'utilisateur d'une langue n'est pas légitime à prononcer un énoncé, ce dernier est « voué à l'échec ». (Bourdieu ,1982.83).

5.2 L'hypercorrection :

Si un locuteur pense qu'il existe une façon prestigieuse de parler sa langue implique, si l'on ne pense pas posséder cette façon de parler, qu'on tente de l'acquérir. Cela veut dire que quelque part ce locuteur se sent en insécurité puisqu'il ne possède pas *la* norme et qu'il veut tendre vers elle. Plus le chemin qui le sépare de cette norme est long, plus le sentiment d'insécurité linguistique chez ce locuteur est profond et vice versa, c'est-à-dire plus ce chemin est court moins le sentiment d'IL est fort.

Or ce mouvement tendanciel vers la norme peut engendrer une restitution exagérée des formes légitimes : l'hypercorrection qui est manifeste dans la volonté de certains locuteurs insécurisés d'imiter la forme dominante de la langue et d'en rajouter et ceci en adoptant des stratégies différentes : faire croire que l'on domine la langue légitime.

Pour illustrer ce cas, Labov. W cite l'exemple des locuteurs migrants de première génération qui, en anglais, ne réalisent pas la distinction entre certaines voyelles chose qui donne lieu à une prononciation assez confuse. Mais leurs enfants vont tout faire pour éviter cette prononciation qui par hypercorrection entraîne une exagération évidente. Cette hypercorrection témoigne bien sur d'une insécurité linguistique : c'est parce qu'on considère sa façon de parler comme peu prestigieuse que l'on tente d'imiter de façon exagérée, les formes prestigieuses. (Labov, W., 1976).

5.3L'alternance codique :

D'après MACKEY. W-F l'alternance : « *peut également prendre la forme d'un passage continu d'un code à un autre, comme cela arrive à une personne qui suit en même temps deux conversations dans deux langues différentes* » (1986 : 7). Ce la explique que le locuteur peut passer facilement d'un code à un autre sans aucun effort car, il possède plusieurs langues différentes.

En effet, l'alternance codique renvoie au choix des langues réalisées par l'accorde négociation des interlocuteurs pour assurer une communication réussite.

'hypercorrection : Si un locuteur pense qu'il existe une façon prestigieuse de parler sa langue implique, si l'on ne pense pas posséder cette façon de parler, qu'on tente de l'acquérir. Cela veut dire que quelque part ce locuteur se sent en insécurité puisqu'il ne possède pas la norme et qu'il veut tendre vers elle. Plus le chemin qui le sépare de cette norme est long, plus le sentiment d'insécurité linguistique chez ce locuteur est profond et vise versa, c'est-à-dire plus ce chemin est court moins le sentiment d'IL est fort.

Or ce mouvement tendanciel vers la norme peut engendrer une restitution exagérée des formes légitimes : l'hypercorrection qui est manifeste dans la volonté de certains locuteurs insécurisés d'imiter la forme dominante de la langue et d'en rajouter et ceci en adoptant des stratégies différentes : faire croire que l'on domine la langue légitime.

Pour illustrer ce cas, Labov. W cite l'exemple des locuteurs migrants de première génération qui, en anglais, ne réalisent pas la distinction entre certaines voyelles chose qui donne lieu à une prononciation assez confuse. Mais leurs enfants vont tout faire pour éviter cette prononciation qui par hypercorrection entraîne une exagération évidente. Cette hypercorrection témoigne bien sur d'une insécurité linguistique : c'est parce qu'on considère sa façon de parler comme peu prestigieuse que l'on tente d'imiter de façon exagérée, les formes prestigieuses. (Labov, W., 1976).

5.4.La norme:

«un ensemble d'interdits, de prescriptions sur des façons de dire, quelque fois accompagnés de justifications de divers ordres» (1991:13).

C'est-à-dire, un ensemble de lois à suivre par les locuteurs pour assurer un bon usage.

Dans le dictionnaire de linguistique, DUBOIS. J et AL proposent trois définitions de la norme parmi lesquelles *«on appelle norme un système d'instruction définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal, esthétique ou socioculturel. La norme qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme »*, (2013: 171) à travers cette définition, nous pourrions dire que la norme est la forme correcte de l'utilisation de la langue, elle renvoie au fonctionnement collectif et habituel de la langue. Elle contient un ensemble de règles perçue comme le modèle auquel les producteurs doivent se conformer.

D'après BOURDIEU.P, la norme linguistique se définit comme : *« (la loi déformation des prix) était imposé par le détenteur de la compétence la plus proche de la compétence légitime [...] la norme linguistique s'impose à tous les membres d'une même communauté linguistique»* (1982: 77). Autrement dit, la norme est l'usage légitime imposé par le locuteur dominant où le locuteur dominé va subir cette légitimité, ce qui donne la naissance de phénomène d'insécurité linguistique.

6.Les types de normes :

Marie-Louise Moreau (1997) propose ainsi un modèle à cinq types de normes fondés sur une double conceptualisation de la langue, qui est à la fois une pratique (perçue par le locuteur ou autrui comme plus au moins prescrite, contrôlée, conforme) du discours et à la fois un

discours sur la pratique (une capacité à produire dans des circonstances spécifiques des attitudes langagières, des jugements évaluatifs).

Les normes constitutives ; nommées aussi normes objectives, de normes fréquence, de fonctionnement, normes ou règles, statistiques,.....etc. Elles dépendent des habitudes linguistiques, partagées dans une même communauté qui ayant la même culture. Ce sont les règles qui entendent les comportements linguistiques, indépendamment de tout discours métalinguistique ou épi linguistiques. Ce type concerne les locuteurs qui emploient le même code linguistique dans une même communauté ou dans un groupe social.

6.1. Les normes descriptives :

Elles décrivent les normes constitutives et les rendre explicites. Elles ne peuvent être considérées comme descriptives que dans la mesure où elles se bornent à enregistrer les faits sans associer de jugement de valeur à la description, sans hiérarchiser les normes constitutives concurrentes. Il s'agit d'un ensemble de règles descriptives qui traitent les normes constitutives d'une manière explicite sans attacher à la description ni la classification des normes constitutives, ni des points de vues.

6.2. La norme normative :

Elle est nommée aussi norme sélective ou règle perspective. Elles présentent un ensemble de normes constitutives, une variété de la langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant «*la norme*». Elles hiérarchisent donc les normes constitutives concurrentes, même si elles prennent souvent les apparences des normes descriptives, dans un discours méta-ou épi linguistiques explicites. Donc, la norme identifie la langue officielle utilisée dans un groupe social.

6.3. Les normes évaluatives : (ou subjective) :

Elles concernent les attitudes et les représentations linguistiques. Elles entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes, les conditionnant partiellement et étant pour partie déterminées par elles. Elles consistent à attacher des valeurs esthétiques affectives ou morales. L'intérêt que portent les normes subjectives est qu'elles constituent le domaine discursif par excellence du concept dans la mesure où l'analyse sociolinguistique peut ainsi

mettre à jour les représentations sociales des groupes sociaux individués par leur écart à la norme.

6.4. Les normes fantasmées :

Les membres de la communauté linguistique se forgent un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement social, qui ne présentent parfois qu'une zone inacceptable. Elles peuvent être individuelles ou collectives et s'ajoutent sur les quatre types de normes précédentes, dont elles méconnaissent généralement l'extension, avec pour terrain privilégié, mais non exclusif, celui des rapports entre normes objectives, prescriptives et subjectives. (MOREAU M.L). Ce dernier type englobe les quatre types précédents, il consiste à illustrer la façon par laquelle les locuteurs prennent conscience de cette légitimité (1997: 218-222).

PARTIE PRATIQUE

CHAPITRE III

CHOIX

MÉTHODOLOGIQUES

1. L'enquête

1.1. Présentation de l'enquête :

Pour répondre à notre questionnement, nous avons opté pour une enquête directive par le biais d'un questionnaire. L'enquête par questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et comparer l'information. Cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'évaluation. Un questionnaire est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir l'information correspondant aux questions de l'évaluation.

Notre questionnaire est adressé aux étudiants de première année licence FLE. Ce questionnaire a pour objectif de savoir quelles sont les difficultés et les déficits qui empêchent les apprenants de la première année licence FLE à s'exprimer oralement en français en classe, autrement dit, il a été fait pour collecter des données et des informations de la part des étudiants sur leurs propres gênes. Ce questionnaire est également le moyen de vérifier si les réponses obtenues valident ou infirment notre hypothèse de départ.

1.2. Description du questionnaire

Le questionnaire est un outil de recherche pédagogique, il se fait dans un terrain tracé comme l'université, il a été inventé pour servir l'enquêteur ou le chercheur afin qu'il collecte le maximum d'opinions et des idées de la part des candidats. Il permet aux candidats interrogés d'expliquer leurs avis et leurs difficultés en relation avec le sujet donné. Notre questionnaire comprend dix questions. Nous avons deux questions ouvertes qui ont pour but de savoir quels sont les problèmes rencontrés par les étudiants pendant la séance de la matière Compréhension et expression orales.

Les autres questions sont fermées, l'étudiant pouvait répondre par « *Oui* » ou par « *Non* ».

1.3. le corpus

Le corpus de notre enquête est constitué des réponses obtenues à l'issue de l'enquête directive.

Il est donc constitué d'une on zain de questionnaires. Les données collectées grâce à ce questionnaire vont nous permettre de mesurer la validité de notre hypothèse.

1.4. Le déroulement de l'enquête :

Nous avons réalisé le questionnaire pendant la séance de l'oral, nous avons expliqué aux étudiants le but de notre démarche et nous leur avons de mander de bien vouloir répondre honnêtement aux questions posées. Nous avons également insisté sur le fait que les réponses sont anonymes pour qu'ils se sentent libres d'exprimer leurs opinions sans la moindre contrainte et sans la peur d'être jugés.

Après avoir lu et expliqué les questions, les étudiants de première année FLE ont eu une demi-heure pour répondre aux questions posées. Nous avons ensuite rassemblé les questionnaires pour les analyser tranquillement.

2. Dépouillement de questionnaire**Réponses du questionnaire :****On a posé 10 questions :**

Question n°1 : Est-ce que votre choix de cette langue était un choix ?

Personnel

au hasard

l'influence des parents

Réponse :

Pour 71.9% des étudiants, c'était un choix personnel, les 12 .5% étaient influencés par leurs parents, pour 9.4% d'entre eux, le choix leur a été imposé par l'administration, et pour 6.3%, cela serait dû au hasard.

Commentaire :

Par le biais de cette question, nous voulons savoir s'il y a une influence de l'environnement sur le choix de l'étudiant (l'impact du choix). Parmi les déclarations des étudiants qui reflètent leurs choix de suivre une formation de licence en français à l'université, nous relevons 28.2% d'étudiants qui n'ont pas choisi cette langue par amour et par conviction

On a posé 10 questions :

question n2 : Utilisez-vous la langue maternelle quand vous vous exprimez en classe ?

Réponse :

Réponse	Nombre
Oui	9
Non	4

Si oui pourquoi ?

- Certains enquêtés dit oui mais ils ne précisent pas la raison ;
- Pour faciliter la compréhension.
- Oui, si je ne trouve pas les mots en français.
- Lorsque je ne trouve pas les mots en français.
- On a mal à expliquer en français.

Commentaire :

Cette question a pour finalité de connaître l'influence de la langue maternelle durant une conversation en français. Selon les présentations que nous avons effectuées ; nous trouvons que la majorité des étudiantes, pour 69 %, ont recours à l'arabe quand elles n'arrivent pas à trouver des mots pour compléter leurs discours alors pour dépasser ce blocage, elles

demandent l'aide à l'arabe. 31 %, d'entre elles, ont dit qu'elles n'ont pas besoin de l'arabe. C'est-à-dire qu'elles parlent le français aisément, chose qui renvoie à leur bagage linguistique riche qui assure la bonne conversation, chose qui n'existe pas dans la première catégorie où les étudiantes éprouvent lors de la prise de parole stress, répétition et blocage.

Question n°3: Que suggérez-vous pour améliorer votre expression orale ?

Réponse :

Le but de cette question est de connaître les différentes activités que les apprenants font afin de s'améliorer, enrichir et développer leur expression orale et les réponses sont comme suit :

-La lecture.

- Il faut baser beaucoup plus les cours sur l'apprentissage de nouveaux mots et la construction des phrases correctes.

-La lecture des histoires et livres en français.

- Lire les journaux et des histoires en français, regarder des films et discuter avec des personnes qui maîtrisent la langue.

-Ecouter beaucoup le français.

-Il faut écouter et lire

-L'utilisation de la langue française dans la vie quotidienne et l'intensification des activités auditives.

-La pratique et la lecture c'est la meilleure façon pour améliorer la langue.

-La lecture à haute voix en plus la pratique en dehors de l'université

- Lire des livres.

- Ecouter la musique française et suis ses mots, la lecture et essayer d'écrire de simples paragraphes.

- Communiquer avec les autres, lire des livres et des romans, regarder des films.

Commentaire :

Ce questionnement a pour objectif de bien tracer les suggestions ou les propositions par lesquelles les apprenants peuvent améliorer leurs niveaux à l'oral. Selon les réponses que nous avons collectées, les étudiants essayent de proposer quelques activités à appliquer pour qu'ils puissent réaliser de bons résultats et développer leur niveau à l'oral. Ces suggestions représentants comme suit :

La majorité insiste largement sur la lecture des journaux, des livres et des romans en français chose qui les aident à enrichir leur bagage langagier, certains d'autres visent la nécessité de pratiquer la langue française pas seulement à l'université mais aussi à l'extérieur pour s'habituer à la communication en français alors ils qu'ils ne trouvent pas des difficultés à la présentation de leurs travaux personnels ou l'échange avec le professeur durant le cours, ils suggèrent aussi de regarder des séries et des films français à vous de même l'écoute de la musique française pour bien développer la prononciation et enrichir le bagage linguistique . Toutes ces propositions sont liées entre elles d'une façon où chacune d'entre elles valorise et développe l'autre.

Question n°4 : Selon vous, d'où viennent ces éléments perturbateurs liés au sentiment d'être en une insécurité linguistique ?

Réponse :

- Le manque de confiance en soi.
- La timidité.
- Le manque de confiance en soi la peur de parler devant le public.
- Cela peut provenir de personnes qui ne sont pas conscientes de l'importance de la langue.
- Faiblesse de base et manque de confiance en soi.
- L'entourage.

- Ils viennent de manque de vocabulaire et de lacune grammaticale qui ne permette pas aux étudiants de s'exprimer confortablement.
- Ce sentiment vient de l'environnement extérieur, c'est-à-dire des personnes négatives qui nous entourent.
- On trouve ce problème dans les régions intérieures et désertiques où il y a un manque de pratique de la langue.
- L'absence d'un bagage linguistique suffisant.
- Le critique des autres.

Commentaire :

Selon les réponses des enquêtées, nous avons constaté que les éléments perturbateurs de l'insécurité linguistique sont beaucoup liés à l'entourage extérieur c'est-à-dire, les personnes qui nous entourent et ne nous encouragent pas de parler ou d'apprendre le français. Ils nous critiquent toujours d'une manière négative chose qui provoque l'insécurité linguistique chez les apprenants même s'ils maîtrisent déjà la langue.

Question n° 5 : Quelle serait la meilleure façon pour dépasser cet obstacle de l'insécurité linguistique lors de l'apprentissage du français ?

Réponse

- Accepter que c'est une langue facile comme la langue maternelle et on lui donne de l'importance comme les autres langues.
- J'apprends le français petit à petit, il viendra le jour que je pourrai la maîtriser.
- Il faut être courageux lors de l'apprentissage de la langue française et ne pas avoir peur de commettre des fautes.
- L'apprentissage contenu de la langue et la prise de parole devant le public.
- Il faut concentrer beaucoup plus à l'oral et enrichir le bagage linguistique.
- Il faut parler, travailler sur soi et essayer d'être plus confident.
- Il faut avoir confiance en soi.

- Il faut que le locuteur accepte leur façon de parler pour présenter leur français c'est-a-dire faire la confiance en soi lorsqu'il parle.
- Je parle devant un public (ma famille) pour surmonter la timidité.
- La meilleure façon c'est de lire et relire aussi l'échange et faire des conversations en français.
- Je travaille en ensemble (les étudiants, les professeurs) pour donner un niveau élevé.

Commentaire :

Nous cherchons à partir de cette question des astuces efficaces pour arriver à un apprentissage de la langue voir même dépasser ce sentiment d'insécurité linguistique à l'oral.

Selon les réponses que nous avons eues, nous trouvons qu'elles sont optimistes. Ces réponses qui reflètent les avis des étudiants qui mettent l'accent sur le fait d'essayer pour arriver à l'apprentissage. Elles se différencient entre celui qui insiste pour consolider la confiance en soi pour dégager la mauvaise timidité qui entrave l'apprentissage. Certains d'autres essaient de se réconcilier avec le français et pensent toujours qu'il est une langue facile à apprendre. Elle demande seulement un peu d'effort pour la perfectionner.

Ils suggèrent aussi qu'il faut accepter les erreurs et essayer de les corriger. Il faut aussi enrichir le bagage pour s'exprimer aisément. Ils précisent qu'il faut accepter leurs façons de parler et essayer de les développer pour être plus confiant, ils insistent ainsi sur la lecture pour améliorer la prononciation et faire des entraînements devant le miroir ou la famille pour diminuer le stress devant le public .

La réponse qui nous a vraiment attiré est celle d'une fille qui nous a répondues "J'apprends le français petit à petit, il viendra le jour où je pourrai le maîtriser", elle a tout à fait raison. L'amour de la langue, le travail et la confiance en soi et l'enrichissement du bagage linguistique aident sûrement à arriver un niveau élevé dans l'apprentissage du français.

Question n°6 : Maîtrisez-vous parfaitement les règles de la langue française ?

Présentation des résultats :

La majorité des étudiants interrogés déclare ne pas maîtriser les règles de la langue française, sauf 18 qui disent ne pas avoir ce problème. Il y a deux étudiants qui se sont abstenus de répondre à cette question.

réponse	Oui	Non	vide
nombre	29	18	2

Commentaire :

La majorité des étudiants interrogés affirme ne pas maîtriser parfaitement la grammaire de la langue française. Ces résultats confirment l'incapacité de notre système éducatif à former des apprenants capables d'utiliser la langue française correctement. En dépit d'un enseignement (du français langue étrangère) qui a duré dix ans, les lacunes relatives à la grammaire de la langue française persistent chez nos apprenants.

Question n°7 : Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

Présentation des résultats :

25% des étudiants interrogés ont du mal à s'exprimer en toute confiance devant leurs professeurs car ils ressentent de la peur dans cette situation, mais les autres disent qu'ils sont tout à fait à leur aise dans cette situation de communication.

Oui	Non
25	24

Commentaire :

On peut dire à partir des réponses obtenues, que les étudiants se sentent inférieurs devant leurs professeurs, et cela s'explique par le fait qu'ils ont peur de la réaction de leurs professeurs en cas d'erreur. Lorsque leurs enseignants les interrompent ou les corrigent quand ils commettent une faute, certains d'entre eux ressentent une sorte d'humiliation.

La peur de l'erreur ressentie par l'étudiant va créer chez lui un sentiment d'insécurité. La peur de se tromper et de transgresser les règles grammaticales va engendrer chez l'étudiant une forte sensation d'inconfort et de peur qu'on retrouve sous le nom d'insécurité linguistique en sciences du langage.

Question n°8 : Avez-vous peur du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

Présentation des résultats :

La visée de cette question est de connaître si les étudiants redoutent les jugements de leurs camarades lors de la prise de la parole. La réaction du public peut s'avérer très handicapante dans certaines interactions verbales, c'est pourquoi nous avons voulu savoir si nos enquêtés se préoccupaient de la réaction de leurs camarades lors de leur expression orale.

Réponse :	Oui	Non	Vide
Nombre	10	38	1

Commentaire :

Les résultats obtenus à l'issue de cette question montrent que 10 répondants ressentent de la peur lors de leur expression orale. Ils craignent le jugement de leurs camarades. Cette peur est nourrie principalement par leur incompetence en grammaire. Sachant qu'ils ont des lacunes en grammaire, ils n'arrivent pas à parler de crainte de commettre des erreurs. La non maîtrise de la norme est à l'origine de ce sentiment d'insécurité linguistique qui va faire que l'étudiant s'abstient de prendre la parole en public.

Toutefois, 38 enquêtés ont affirmé qu'ils n'éprouvaient pas de la peur lors de leur intervention à l'oral. Enfin, un seul candidat ne s'est pas exprimé et n'a pas répondu à cette question.

Question n°9 : A votre avis, Aurez-vous besoin de cette langue après vos études ?

Réponses :

Parmi les facteurs qui influencent la réussite ou l'échec c'est le sentiment de satisfaction. Dans notre échantillon 80% se disent satisfaits d'effectuer une licence de français parce que c'est la langue d'ouverture de monde et de culture, 17% ne sont pas satisfaits parce qu'ils voulaient faire d'autres filières : ce point révèle le rôle de l'orientation qui a baissé le taux de réussite. Les étudiants disent dans ce contexte que le français n'a pas d'importance en Algérie. Pour 3% le français n'est qu'un choix temporaire

Question n°11 : Qu'est-ce que vous préférez ? Et pourquoi ?

L'oral ou l'écrit

Réponse :

16 étudiants ont opté pour l'écrit. Ces étudiants se sentent plus à l'aise à l'écrit mais pas à l'oral. Les raisons indiquées par les étudiants sont multiples. Par exemple :

- Car j'ai des difficultés à l'oral.
- Je ne peux pas exprimer couramment et facilement sans faire des fautes.

parce que j'ai des difficultés à s'exprimer oralement, mais l'écrit on a le temps pour réfléchir et écrire - je me sens à l'aise et j'aurai le temps de réfléchir et de répondre sans stress.

Pour les étudiants qui ont choisi l'oral, cela représente 40.6%. Ils voient que c'est plus 'pratique' de s'exprimer oralement par rapport à l'écrit ; ceci pour éviter les fautes d'orthographe.

Exemples :

- par peur de fautes d'orthographe
- c'est plus pratique et sa sera plus facile de parler que d'écrire (éviter les fautes d'orthographe)
- L'oral et l'écrit sont complémentaires, ce qui est souligné par 03 étudiants. Nous précisons que 07 étudiants n'ont pas répondu sur le pourquoi de leur choix.

Question n°10 : Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

Présentation des résultats :

Cette question a pour but la découverte des moyens utilisés par les étudiants en vue d'améliorer leur niveau, et de faciliter leur pratique orale de la langue française.

Il existe différentes techniques pour se familiariser avec la langue française et améliorer son expression orale. La lecture est la méthode de perfectionnement la plus conseillée par les enseignants et les pédagogues, mais les jeunes étudiants lui préfèrent d'autres méthodes plus attractives et distrayantes à leurs yeux.

Commentaire :

Les réponses données par la majorité des étudiants préconisent la lecture comme moyen palliatif aux lacunes rencontrées à l'oral, tandis que d'autres affirment recourir à des activités tel que les séries télévisées, les variétés musicales françaises et la conversation via internet.

On peut dire que la majorité des étudiants ne trouvent pas la bonne méthode pour arriver à s'exprimer en français. La musique n'est pas un support pour apprendre à parler, notamment la variété musicale française d'aujourd'hui comme le rap,... etc. Cette variété ne reflète pas les règles de la langue française, ce qui éloigne totalement les apprenants des normes et des règles de la langue. Quant aux séries télévisées, elles ne semblent pas être la solution adéquate pour s'améliorer et enrichir son bagage lexical.

Nous savons que la motivation joue un rôle très important dans l'apprentissage d'une langue étrangère et qu'elle pourrait être un facteur dans la manière dont l'apprenant pourrait se comporter en classe.

2. Analyse et interprétation des résultats :

Nous pouvons constater à partir des réponses obtenues à l'issue de notre enquête par questionnaire que la majorité des lacunes dont souffrent les étudiants ont pour cause leur non maîtrise de la norme. Leur incapacité à maîtriser les règles grammaticales de la langue française et leur pauvreté lexicale semblent être à l'origine de leurs difficultés à l'expression orale.

Les solutions proposées par nos apprenants pour remédier à leurs lacunes en expression orale sont en parties erronées parce que l'apprentissage des langues nécessite l'acquisition des compétences orales par des supports oraux ou des situations de communications authentiques. La lecture ou l'écoute de la musique française ne sont pas très efficaces pour améliorer son oral car rien ne vaut véritablement des situations d'interactions authentiques et orales où les étudiants pourront échanger librement. Ceci dit, le bain linguistique algérien ne permet pas la communication dans des conditions où l'étudiant peut s'exprimer d'une façon fluide car il rencontre beaucoup d'aléas.

La pratique de la langue orale nécessite un vocabulaire riche, et une connaissance parfaite de la grammaire. Seules ces compétences apporteront aux étudiants une sécurité linguistique indispensable pour une expression orale errées et sans fautes.

Pour apprendre aux étudiants à s'exprimer correctement à l'oral, il est indispensable de leur proposer des supports oraux et écrits pour enrichir leur lexique. Mais malheureusement, nous avons constaté que la lecture ne semble pas attirer nos enquêtés en dépit de tous ses bienfaits.

L'autre solution préconisée lors du questionnaire était la conversation via les réseaux sociaux, ce qui est relativement enrichissant car rien ne vaut les situations de communications authentiques pour s'habituer à parler en français.

Enfin, l'intervention de l'enseignant pour rassurer l'étudiant et le mettre en confiance reste la solution idéale pour mettre fin au sentiment d'insécurité ressenti par les étudiants. Cette initiative accompagnée d'une remise à niveau, à l'aide de supports permettant de remédier aux lacunes d'ordre grammaticale et linguistiques sont indispensables pour aider ces étudiants dont l'activité d'expression orale demeure essentielle pour leur réussite au sein du département de français.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion Générale

Conclusion :

Dans notre étude, nous nous sommes intéressés aux obstacles aux quels sont confrontés les étudiants du français langue étrangère dans leurs pratiques orales.

Nous avons supposé que la non maîtrise de la norme engendrait un sentiment d'insécurité linguistique chez ces apprenants. Ce sentiment dont sont victimes les étudiants les empêche de pratiquer cette langue correctement dans les diverses situations de communication, aussi bien de la vie estudiantine que personnelle .l'insécurité linguistique proviennent en premier lieu d'une perte de confiance en soi et la timidité qui empêche la pratique de la langue qui est l'objectif principal de l'apprentissage. En outre, l'insuffisance du bagage linguistique qui pousse l'apprenant à arrêter de parler, chercher des mots et d'hésiter et répéter le mot plus d'une fois.

Cette hypothèse a été largement confirmée à l'issue de notre enquête, étant donné que la majorité des étudiants a confirmé ressentir une peur de se tromper, c'est pourquoi ils n'osaient pas prendre la parole en classe

D'une part, L'entourage joue un grand rôle aussi dans l'apprentissage des apprenants, parfois, il les aide à être plus confiants et productifs surtout si la méthode d'enseignement s'appuie sur l'interaction entre étudiant et enseignant durant le cours.

Après avoir étudié cette partie de notre travail, nous sommes convaincue que l'oral en milieu universitaire en apprentissage d'une langue étrangère est une tâche assez importante et qui mérite toute l'attention dans le processus enseignement/ apprentissage.

Le français est donc une langue très présente et énormément utilisée par plusieurs étudiants, dans plusieurs domaines, aussi bien sur le plan professionnel que sur le plan personnel.

De ce qui précède, nous ne pouvons que constater le grand lien existant entre le sentiment d'insécurité linguistique, et la notion de norme. Que la maîtrise de cette dernière renforce l'opération d'apprentissage de la langue étrangère, par nos étudiants. Et, au contraire, ignorer cette même norme, conduit, inévitablement, nos apprenants vers l'IL, surtout avec une langue aussi difficile que le français.

Conclusion Générale

Il est plus qu'évident que nos apprenants n'arrivent pas à surmonter cet obstacle, parce qu'ils ne maîtrisent pas les normes qui régissent la langue française.

Nous avons constaté que la présence de l'insécurité linguistique chez les étudiantes enquêtées revenant à des aspects psychologiques plus que linguistiques. En effet, ces obstacles psychologiques ou naturelles se traduisent par la timidité, le manque de confiance en soi et la peur de faire des fautes ainsi que l'environnement sociolinguistique de la région qui ne motive pas l'apprentissage des langues étrangères, le sentiment de l'insécurité linguistique reste un phénomène qu'on peut dépasser de plusieurs manières ou de différentes activités personnelles ou collectives. Les enseignants jouent un rôle primordial afin de combattre ce sentiment. Donc, l'intervention des enseignants peut diminuer ce sentiment et mettre l'apprenant en totale confiance.

Au terme de cette recherche intitulée l'insécurité linguistique chez les étudiants de Flea khanchela où nous avons déjà atteint des objectifs qui résident dans le fait de chercher les causes qui conduisent l'apprenant d'être en une situation d'insécurité linguistique quand il s'exprime en français, nous avons identifié la nature des obstacles rencontrés par les étudiants surtout à l'oral.

Nous pouvons dire que le français prend un statut très important parce qu'il présente l'héritage de l'histoire française en Algérie, chose qui reste enracinée et fait que le pays soit plurilingue cependant elle reste une langue difficile pour certains apprenants.

Finalement, les résultats obtenus durant notre enquête confirment l'hypothèse de départ, et conforte l'idée que la confiance à l'oral dépend du degré de maîtrise de la norme de l'étudiant, et de l'acquisition des compétences langagières qui lui permettraient de s'exprimer avec plus d'assurance et d'aisance.

RÉFÉRENCES
ET
BIBLIOGRAPHIE

Références et Bibliographie

Références et Bibliographie

- 1) Arezki, A., 1994, *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien, Le désignant français.*
- 2) BOURDIEU, P, ce que parler veut dire – l'économie des échanges linguistiques, Paris : fayard 1982
- 3) BOURDIEU, P., «Ce que parler veut dire», Fayard, Paris, 1982.
- 4) BOURDIEU, P., «*Ce que parler veut dire*», Fayard, Paris, 1982.
- 5) BOYER, H; «Introduction à la sociolinguistique», Dunod, Paris, 2001.
- 6) CALVET L, J, : Pour une écologie des langues du monde, PILON, France, 1999.
- 7) CALVET, L-J., «La sociolinguistique, PUF, collection Que sais-je?», Paris, 1993.
- 8) CHACHOU, I., « *La situation sociolinguistique de l'Algérie*», l'Harmattan, Paris, 2015.
- 9) Discours du président Abdelaziz Bouteflika
- 10) Dourari, A., 2003, *Les malaises de la société algérienne : Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah.
- 11) DUBOIS, J, Al., «*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*»,
- 12) HARBI, S., «*Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français)chez les étudiants de psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*», mémoire demagistère, université de Tizi-Ouzou, 2011.
- 13) Labov. W., 1976, *Sociolinguistique, Paris, Le sens commun, Les Editions de Minuit* (1 octobre 1976)
- 14) LAROSSE, 2013.
- 15) MACKEY, W-F., SIGUÁN, M., «*Education et bilinguisme*», Unesco- Delachaux & Niestlé, Lausanne, 1986
- 16) MAUREAU, M-L., «Sociolinguistique, Concept de base», Mardaga, Bruxelles, 1997.
- 17) Saadi, D., 1995, *Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues*, p. 129

ANNEXE

Université UNIVERSITE Abbes Laghrour Khenchela.

Faculté des langues étrangères

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche portant sur les difficultés des étudiants de 1ère FLE à l'oral. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes. Votre contribution restera anonyme et sera décisive pour la réalisation de cette étude.

Le questionnaire :

1/ Est-ce que votre choix de cette langue était un choix ?

Personnel au hasard l'influence des parents

2/Utilisez-vous la langue maternelle quand vous vous exprimez en classe ?

.....

3/ Que suggérez-vous pour améliorer votre expression orale ?

.....

4/ Selon vous, d'où viennent ces éléments perturbateurs liés au sentiment d'être en une insécurité linguistique ?

.....

5/ Quelle serait la meilleure façon pour dépasser cet obstacle de l'insécurité linguistique lors de l'apprentissage du français ?

.....

6/ Maîtrisez-vous parfaitement les règles de la langue française ?

Oui No

7/Avez-vous peur de vous tromper devant vos professeurs quand vous vous exprimez oralement en français ?

oui no

8/Avez-vous peur du jugement de vos camarades quand vous vous exprimez oralement en français ?

9/A votre avis, Avez-vous besoin de cette langue après vos études ?

Oui Non

10/ Que faites-vous pour vous améliorer à l'oral ?

- Les jeux et les activités ludiques
- Le Thème du cours serait d'actualité et vous intéresse
- L'enseignant vous donne plus de liberté
- L'enseignant ne corrige pas vos fautes
- L'enseignant comptabilise la participation

11/ Qu'est-ce que vous préférez ? Et pourquoi ?

Loral L'écrit

Merci pour votre collaboration

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	I-IV
Chapitre I : La situation linguistique en Algérie Partie théorique	
1 La situation sociolinguistique en Algérie	1
2-La situation linguistique en Algérie :	2
3 le statut des langues en Algérie	2
3.1 l'arabe classique	2
3.2 l'arabe dialectal	3
3.3 le français	3
Chapitre II : Sécurité et insécurité linguistique	
1 développement théorique de l'insécurité linguistique	6
2 définition de l'insécurité linguistique	7
3 les types de l'insécurité linguistique	8
3.1 insécurité formelle	8
3.2 insécurité identitaire	8
3.3 insécurité statutaire	9
3.4 insécurité directe et informée	9
3.5 insécurité indirecte et aveugle	9
4 les causes de l'insécurité linguistique	9
5 les signes de l'insécurité linguistique	10
5.1 l'échec de prendre la parole	10
5.2 l'hypercorrection	10
5.3 l'alternance codique	11

5.4 la norme	12
6 les types de normes	12
6.1 norme descriptive	13
6.2 norme normative	13
6.3 norme évaluative	13
6.4 norme fantasmée	13

Partie pratique

Chapitre III : choix méthodologique

1 l'enquête	17
1.2 description du questionnaire	17
1.3 le corpus	18
1.4 déroulement de l'enquête	18
2 dépouillement du questionnaire	18
3 Analyse et interprétation des résultats obtenus	28

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes